

Date : 20 juin 2024

Destinataires : adhérents Alliss

RAPPORT MORAL 2023

L'année 2023 aura été marquée par deux mouvements importants pour ALLISS.

Le premier, interne, a pris l'allure d'un séisme avec la découverte par l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche d'un certain nombre d'irrégularités dans la gestion d'ALLISS. Ceci a entraîné le licenciement du délégué général d'ALLISS et la résiliation du bail concernant le local qu'ALLISS occupait. L'essentiel du travail a été mené par le bureau, en grande partie accaparé par des tâches liées à la gestion de la crise. À l'exception de la formation dite du « 1er cercle » organisée en janvier, le programme de travail tel qu'il avait été anticipé a dû être stoppé.

Le second mouvement, externe, vient de plus loin et est en partie le résultat de l'activité qu'ALLISS a menée pendant une dizaine d'années : on assiste à une reconnaissance large de l'importance de développer les relations sciences – société notamment sous l'angle des recherches participatives, et à l'émergence de formes d'institutionnalisation dans ce domaine : appels à projets de l'ANR sur ce thème, mise en place d'un label Sciences avec et pour la société (SAPS) par le ministère de la recherche et de vice-présidents SAPS, création d'un Prix Sciences et Recherches Participatives par le ministère, multiplication des conférences, séminaires, formations sur les recherches participatives etc. Cette évolution avait été pressentie déjà en 2022 et avait motivé un certain nombre de propositions l'an dernier. Cependant, la collision entre ces deux mouvements internes et externes a provoqué une nécessaire remise à plat.

Cette remise à plat a été rendue possible par l'engagement d'un grand nombre d'entre vous et s'est, entre autres, traduite par le renouvellement de l'adhésion de 40 organisations à l'ALLISS. Et en tant que

ALLISS, association déclarée depuis 2014

145, rue Noisy le sec - CS 20008 93260 - Les Lilas Cedex

dg@ALLISS.org - aliss.org

membres du bureau d'ALLISS, nous nous devons de saluer cet effort collectif sans lequel ALLISS aurait dû tout simplement arrêter d'exister. Cet épisode montre tout à la fois la fragilité d'un collectif comme ALLISS et sa force qu'il tire du soutien moral, intellectuel et financier de ses membres. Même si l'horizon s'est a priori dégagé, puisque nous allons pouvoir ré-emboucher une personne pour assurer la coordination de notre collectif, nous ne devons pas oublier cette leçon : il n'y a pas de coordination sans forces à coordonner. L'engagement de toutes et de tous est absolument indispensable pour arriver à produire de l'intelligence et de l'action collectives : nous avons besoin de vous pour apporter des énergies nouvelles au conseil d'administration, au bureau, dans les groupes de travail. L'actualité de ce mois de juin donne par ailleurs un relief tout particulier à notre projet commun : il est plus que jamais urgent de donner à chacun la possibilité et les outils pour contribuer aux différentes transitions qu'il nous faut réussir ; on ne voit que trop les effets d'une vision verticale du pouvoir d'agir et de l'expertise.

Cette remise à plat a porté, via l'activité des groupes de travail mis en place l'été dernier, tant sur l'organisation interne que sur le positionnement d'ALLISS dans ce qu'il est convenu d'appeler son écosystème.

En interne, nous nous sommes interrogés sur les mécanismes ayant abouti aux dérives constatées. Le bureau a fait évoluer son fonctionnement dans le sens d'un travail plus collaboratif. Nous avons réfléchi sur les statuts – dont une modification sera proposée à l'automne – et sur l'organisation du travail entre bénévoles et future salariée, de manière à éviter de reproduire les erreurs du passé.

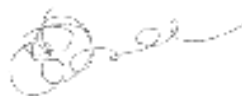
À partir des rapports élaborés par les groupes de travail, nous avons défini dans une note diffusée en janvier dernier les grandes lignes de notre action future dans le contexte d'un environnement en mutation. Notre conviction, renforcée par votre soutien, c'est le fait qu'ALLISS a encore un rôle à jouer dans ce monde en mutation, notamment parce qu'il représente un lieu de rencontre assez unique entre le monde de la recherche et ce qu'on a appelé le Tiers Secteur de la recherche. C'est cette mixité qui peut permettre d'élaborer des propositions fortes et innovantes à porter auprès des politiques et des décideurs, de construire des outils partagés qui donnent une représentation robuste du Tiers Secteur de la Recherche, de ses contributions aux connaissances en lien avec la transformation sociale et de ses relations avec le monde académique, de faire avancer des projets communs dans une dynamique plus *bottom up*.

Pour accomplir cela, il nous faut d'un côté élargir le cercle des organisations du TSR impliquées dans ALLISS, pour être en capacité de mieux représenter l'extraordinaire diversité qui caractérise le TSR et les aspirations qui sont les siennes. De l'autre, il nous faudra étendre et approfondir le réseau des relations que nous entretenons avec les organisations de l'ESR afin de mettre en place des collaborations mutuellement profitables. Plus globalement, afin de développer ALLISS comme plateforme au service de ses membres, il nous faudra développer une capacité d'écoute et de dialogue avec tous et toutes. C'est à ses tâches que la coordinatrice qui nous rejoindra en septembre consacrera ses efforts dans un premier temps.

Paris, le 20 juin 2024



Madeleine Akrich, co-présidente.



Anne Jacquelin, co-présidente.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

La crise et son traitement

L'année 2023 a été une année de rupture et de nouveau départ vers un fonctionnement amélioré. À la différence des années précédentes qui avaient vu une activité fortement orientée vers l'extérieur, les actions entreprises cette année ont été pour l'essentiel tournées vers le fonctionnement interne, la sauvegarde d'ALLISS et la redéfinition de son fonctionnement et de ses objectifs.

La crise s'est déclarée le 24 avril lorsque le pré-rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche sur la mission de contrôle d'ALLISS qui lui avait été confiée a été transmis aux deux co-présidents d'ALLISS. Ce pré-rapport faisait état de graves dysfonctionnements dans la gestion budgétaire interrogeant la sincérité des comptes.

Après une première analyse de la situation mettant en cause la responsabilité du délégué général, le bureau a réuni dès le 3 mai le conseil d'administration afin de l'informer de la situation, de recueillir ses réactions et suggestions et de valider un plan d'action. À la suite de cette réunion, le bureau d'ALLISS, épaulé par un avocat spécialiste en droit du travail, Maître François Conus, a engagé une procédure de licenciement pour faute lourde, procédure qui s'est conclue sur un licenciement effectif en date du 15 mai. Une plainte a par ailleurs été déposée auprès du procureur de la République le 13 mai.

Trois chantiers principaux ont ensuite mobilisé les membres du bureau, appuyés le cas échéant par des membres de bureaux précédents ou des animateurs de groupes de travail anciens ou nouvellement créés :

- Un audit minutieux des comptes détaillés d'ALLISS de 2018 à 2022, qui a permis d'identifier plusieurs centaines d'opérations – réalisées à l'insu du bureau - non justifiées par l'objet social d'ALLISS et de les documenter en réunissant l'ensemble des pièces afférentes. Le rapport issu de ce travail a ensuite été confirmé par un expert-comptable en septembre qui a vérifié la concordance entre les éléments du rapport et les données issues de la comptabilité.
- Une opération de sauvegarde financière, compte-tenu du fait que l'analyse des comptes a révélé une situation très précaire : il a en conséquence été procédé à la résiliation du contrat de location pour le local occupé par ALLISS au 31 juillet, à la vente du mobilier qui pouvait l'être, au déménagement des documents et matériels restants dans un box loué à cet effet.
- La mise en route de cinq groupes de travail dès juillet afin d'engager un travail de refondation de l'association. Ces groupes de travail ont porté sur :
 1. La gouvernance et les statuts d'ALLISS
 2. La capitalisation du travail mené depuis 10 ans par ALLISS
 3. Le développement d'une infrastructure de données sur les acteurs du TSR
 4. ALLISS et les Tiers-Lieux de recherche
 5. Les relations d'ALLISS avec les grandes institutions de recherche

L'ensemble de ces actions a visé à mettre en place des conditions propres à restaurer la confiance des membres et de l'ensemble des partenaires d'ALLISS : il faut noter que le bureau a découvert au fur et à mesure l'existence de factures impayées et des factures concernant d'autres prestations plus contestables du point de vue des missions d'ALLISS et qui n'avaient pas été validées par le bureau. Malgré les difficultés financières, le bureau a choisi d'honorer toutes ces factures. Par ailleurs, compte tenu de la proximité découverte par le bureau entre le délégué général et le cabinet comptable recruté à l'automne 2022, le bureau a mandaté un nouveau cabinet, la société d'expertise CGA LEVESQUE FERTE NORMEX.

Formation dite du 1^{er} cercle

Du 25 au 27 janvier, a eu lieu la deuxième formation dite du « 1^{er} cercle » dont l'objectif est d'apporter un certain nombre de connaissances, de concepts et d'outils à tous ceux et toutes celles qui souhaitent s'investir dans le développement des interactions productives entre sciences et société. Cette formation a été suivie par 26 personnes, 17 participants au titre d'une appartenance associative, 5 au titre de leur appartenance à un établissement de l'ESR et 4 au titre de leur appartenance à une PME investie dans le champ des interactions sciences-société. 29 personnes issues tant de l'ESR que du TSR sont intervenues au cours de ces journées pour apporter leur expertise et nourrir le débat entre et avec les participants. À noter que Stéphanie Bost, qui sera recrutée au 1^{er} septembre 2024 comme coordinatrice d'ALLISS, a suivi cette formation.

Production de synthèses par les groupes de travail

Les 5 groupes de travail mentionnés plus haut se sont réunis à plusieurs reprises entre juillet et fin 2023. Ils ont chacun produit une note de synthèse, résumant les travaux de leur groupe, dans l'objectif de repenser la stratégie d'ALLISS après le "tsunami" du début d'année. Ces notes ont été présentées et discutées lors du CA du 27 novembre 2023 ainsi que lors de l'AGE du 31 janvier 2024 ; elles demeurent consultables sur la plateforme ALLISS.

Élaboration d'une stratégie pour ALLISS

À partir des travaux menés par les différents GT, le bureau a élaboré une note d'orientation fixant les principales directions dans lesquelles l'action d'ALLISS devrait se déployer à court et moyen terme. Cette note a été présentée et discutée lors du CA du 27 novembre 2023 et de l'AG du 31 janvier 2024. On trouvera en annexe de ce rapport la note initiale ainsi que le support de présentation pour l'AG de janvier 2024.

Vie démocratique au sein d'ALLISS

Les événements de l'année n'ont pas empêché le déploiement de la vie démocratique au sein d'ALLISS. Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois au cours de l'année 2023 :

- 13 février 2023 : préparation de l'AGE du 3 avril 2023 et information sur la mission de l'inspection générale de l'éducation du sport et de la recherche, diligentée par la Secrétaire d'État Sarah El Haïry, sur saisine de la Djepva

- 3 mai 2023 : information et discussion sur la crise déclenchée par les éléments révélés par le rapport de l'IGESR et appel aux candidatures en vue du renouvellement des instances dirigeantes
- 10 mai 2023 : élection du bureau
- 9 juin 2023 : information sur l'affaire en cours, mise en place des groupes de travail
- 17 octobre 2023 : point sur la situation, préfiguration de la stratégie d'ALLISS et présentation de l'avancement des travaux des GT
- 27 novembre 2023 : présentation des axes stratégiques en vue de l'AG de janvier 2024

Renouvellement du bureau

Deux membres du bureau ont remis leur démission au cours de l'année 2023, Lucile Grasset (secrétaire) et Éric Vindimian (co-président). Le 31 janvier 2024, les adhérents réunis en Assemblée Générale ont élu un nouveau bureau pour l'association :

- Madeleine Akrich et Anne Jacquelin sont co-présidentes
- Ulf Clerwall est trésorier de l'association
- Lucile Ottolini et Julien Mary sont co-secrétaires
- Christophe Roturier est assesseur

Le doublement de chaque poste du bureau résulte d'une volonté de renforcer la transparence dans la gouvernance de l'association, ainsi que de garantir des contrôles multiples à différents niveaux de responsabilité. À ce jour, seul le poste de trésorier n'est pas encore doublé, mais le bureau souhaite vivement qu'il le soit sous peu.

Le bureau se réunit chaque quinzaine en distanciel.

Adhérents 2023

Au moment de la crise, 45 organisations et une personne avaient déjà cotisé en 2023 auprès d'ALLISS pour un montant global de 142 551€. Malgré les événements, 10 organisations supplémentaires ont apporté leur soutien à ALLISS en adhérant au titre de 2023 pour un montant de 17 400€. Soit un total de 55 membres, représentant 159 901€ de soutien.

Malheureusement, l'ancien délégué général avait déjà engagé des dépenses et accumulé des dettes pour un montant représentant une part très substantielle de ces ressources. Ce qui nous a conduit, afin d'éviter la faillite, à réduire au strict minimum les dépenses de mai à décembre : il a fallu notamment se passer d'un coordinateur salarié et faire reposer le fonctionnement d'ALLISS sur les seuls bénévoles de l'association.

RAPPORT FINANCIER 2023

La gestion financière de l'année 2023 reflète la crise qu'ALLISS a subie. Les ressources globales de l'association se situent à 254 401,97€, en recul de 14,8% par rapport à 2022. Cela s'explique surtout par la diminution des cotisations des membres et des subventions publiques. La baisse des subventions est en partie compensée par une hausse des ventes de services, liée à des missions entreprises par l'ancien Délégué Général.

Les charges d'exploitation, excluant toute charge exceptionnelle liée au redressement de notre fonctionnement, s'établissent à 220 107,99€, en forte baisse par rapport à 2022, surtout à cause de la disparition des charges salariales en mi-année. Les achats et charges externes ont augmenté, à la suite de la décision d'honorer les engagements vis-à-vis des fournisseurs et prestataires externes (notamment les frais importants liés à l'organisation du "premier cercle") pris par l'ancien Délégué Général. Le résultat d'exploitation primaire – le résultat courant avant impôts - est donc positif, à 34 293,98€.

Les produits et charges exceptionnels comprennent la totalité de l'impact des mesures d'assainissement de la gestion mises en œuvre dès le printemps de 2023 et la reprise en main des finances par le bureau. Le poste principal concerne l'apurement des dettes de l'association envers des institutions publiques qui ont réclamé le remboursement de certaines subventions (Métropole de Rennes et région Bretagne), la sortie des comptes des investissements faits dans la rénovation du local (19 rue Clauzel), et les frais d'avocat et d'expertise comptable liés aux procédures judiciaires en cours. La totalité des charges exceptionnelles est de 71 289,43€. Le résultat déficitaire de 28 296,96€ pour l'année est absorbé par les fonds propres.

Tout compte fait, la situation financière de l'association est désormais saine, sans dette fournisseur ou autre créance qui pèserait sur son bilan. En revanche, la situation reste fragile, avec des fonds propres désormais limités, ce qui impose une gestion financière pour 2024 et 2025 axée sur la frugalité afin d'assurer la pérennité et nos responsabilités en tant qu'employeur.

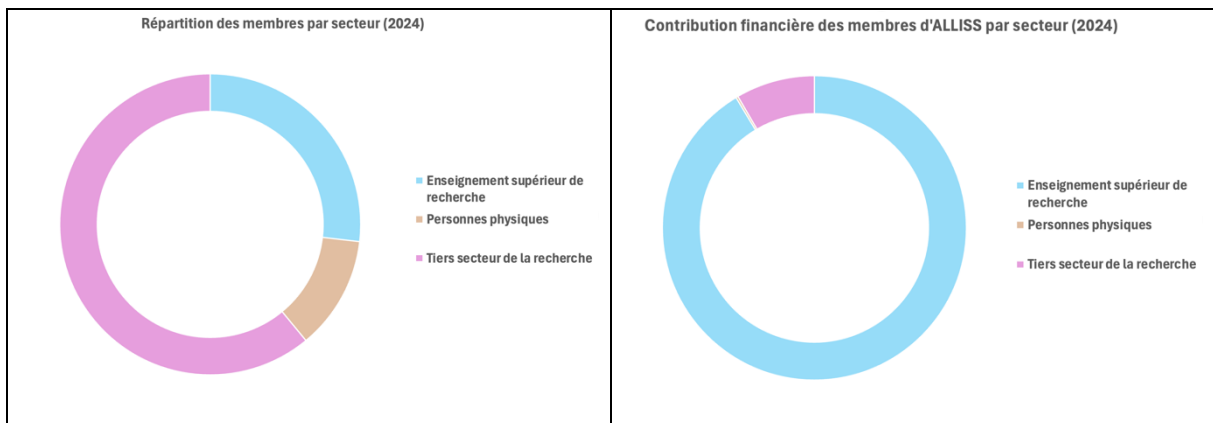
PREMIERS ÉLÉMENTS DE BILAN POUR 2024

ET PERSPECTIVES POUR 2024-2025

Après l'assemblée générale du 31 janvier 2024 qui a permis d'exposer la stratégie d'ALLISS pour la période à venir, les premiers mois de l'année 2024 ont été consacrés à remettre en bon état de fonctionnement ALLISS.

Adhésions 2024

Une campagne d'adhésions a été lancée et a permis de vérifier que les membres étaient désireux de s'engager dans la continuation d'ALLISS et que l'association disposera des moyens nécessaires pour un fonctionnement satisfaisant. Dans un contexte de légitime interrogation des membres de l'association quant à la capacité de la structure à poursuivre ses missions, plusieurs rendez-vous collectifs et rencontres bilatérales ont amené le bureau à répondre aux questions des adhérents et à définir les conditions organisationnelles de la confiance en partant de leurs attentes. Ce travail, encore en cours, a convaincu quarante et une organisations (11ESR; 30TSR) et cinq personnes d'adhérer ou de réadhérer. Le montant total des contributions des membres s'élève pour 2024 à 107 799€.



Refonte du poste de Coordination et recrutement de Stéphanie Bost

La confiance renouvelée des membres nous a permis d'envisager le recrutement d'une personne salariée afin d'assurer la coordination des actions d'ALLISS (en lieu et place de la précédente fonction de Délégué général) il y a quelques semaines.

Lorsqu'il a été avéré que les ressources financières seraient suffisantes, le bureau a rédigé une fiche de poste qui a été diffusée fin mars 2024. Plusieurs dizaines de candidatures ont été reçues, une douzaine de candidats ont été auditionnés à deux reprises par l'ensemble des membres du bureau et, ponctuellement, par les membres du bureau élargi. Le processus de recrutement, animé par le bureau, a abouti sur la sélection de Stéphanie Bost (biographie en annexe), nouvelle Coordinatrice générale d'ALLISS à compter du 1er septembre 2024.

Suivi du contentieux avec l'ancien délégué général

Malgré ses déclarations répétées, l'ancien délégué général n'a pas souhaité faire de proposition de dédommagement à l'association. Par la voie de ses représentants légaux, ALLISS avait déposé une plainte à son encontre à l'été 2023, sur la base d'un dossier mettant en évidence les graves dysfonctionnements et abus pointés par le rapport de l'IGAS au printemps 2023. Cette plainte est toujours en cours d'instruction à ce jour ; la décision du procureur devrait intervenir dans les semaines qui viennent.

(Re)construire, consolider le réseau d'ALLISS

Le bureau s'est par ailleurs employé à renouer le contact avec un certain nombre d'acteurs.

Association nationale des tiers-lieux (ANTL) : en mai dernier, nous avons rencontré la direction générale de l'Association nationale des tiers lieux. Nous partageons une volonté commune de reconstruire une démarche coordonnée, particulièrement à partir de notre Groupe de travail sur les tiers lieux de recherche et du GT Recherche de l'ANTL. De prochains rendez-vous ont déjà été pris.

Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva), dépendant du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, est historiquement un partenaire de notre association. Une discussion est suivie pour les informer des réorganisations en cours au sein de l'association. La DJEPVA a décidé de maintenir l'octroi de subventions destinées à la formation pour les membres d'ALLISS.

CNRS : Au printemps, deux échanges ont permis de souligner ce qui pouvait rapprocher ALLISS et le CNRS : le désir de développer des réflexions de fond (épistémologiques, méthodologiques, etc.) sur les concepts, pratiques, postures à l'interface entre sciences et société ; la volonté de travailler à développer des dispositifs adaptés à la recherche participative (financement, organisation, propriété intellectuelle, évaluation, éthique, contractualisation, capitalisation...) ; le besoin, pour le CNRS, de mieux connaître les acteurs avec lesquels il travaille et les espaces d'intermédiation qui permettent cette collaboration. Dans cette perspective, ALLISS et le CNRS pourraient décider d'examiner ensemble les suites à donner au projet « infrastructure de données du TSR » élaboré par des membres d'ALLISS.

ADEME : une rencontre a eu lieu avec Anne Varet, directrice scientifique de l'ADEME, afin d'échanger sur les sujets d'intérêt commun et les formes de coopération envisageables.

EQUIPACT : Des échanges avec le consortium ANR SAPS "EQUIPACT", né dans la communauté ALLISS, et dont la plupart des membres sont adhérents, ont été initiés. Ils dessinent plusieurs pistes de travail stimulantes, afin de renforcer l'action d'ALLISS sur différents volets (notamment : émergence, évaluation et capitalisation des projets de recherche participative & formation des acteurs). Le consortium achèvera ses travaux en 2025.

Contribution d'ALLISS à la note préparée à la demande de l'ANR par l'INRAE sur les appels à projets SAPS

Le bureau élargi s'est mobilisé pour apporter une contribution au travail effectué par l'INRAE à la demande de l'ANR sur les **appels à projets SAPS**. Un ensemble de recommandations ont été élaborées en s'appuyant sur l'expérience des membres d'ALLISS :

- permettre à une structure du TSR de porter financièrement un projet ;
- rendre éligibles au financement les coûts salariaux liés à la réalisation de la recherche de tous les personnels en CDI des associations, et permettre, pour ces coûts de personnel, la recherche de financements complémentaires; prendre en charge à 100% les coûts salariaux des personnels embauchés en CDD pour la réalisation du projet de recherche ;
- prévoir un financement d’amorçage permettant aux collaborations TSR/ESR de naître (avec des enveloppes pour la construction de projets et/ou des financements structurels pour les structures incubatrices ;
- prévoir des durées de financement plus longues ;
- engager une réflexion sur les critères d’évaluation, notamment en ce qui concerne “l’excellence scientifique” (à ne pas considérer seulement à l’aune des publications) et les fonctions d’intermédiation (qui doivent bénéficier d’un regard évaluatif).

La note recommandait également, au-delà du cadre strict de l’AAP, la prévision d’un programme PIA dédié au renforcement des communautés de recherche participative et à leurs infrastructures, un dispositif de soutien à la valorisation des projets, le soutien à la création de dispositifs permettant la capitalisation de méthodes et de résultats.

Perspectives

Le travail du bureau et des groupes de travail a permis d’asseoir un plan stratégique pour notre association autour de 4 points, présentés et validés lors de l’AG de janvier 2024. Les perspectives pour chacun d’eux sont présentées ci-après.

Réorganisation d’ALLISS

En accord avec les avis exprimés lors du conseil d’administration de janvier, la priorité a été donnée, au 1^{er} semestre 2024, au recrutement de la nouvelle coordinatrice et à la finalisation des nouveaux statuts d’ALLISS, comme conditions préalables au développement des chantiers ALLISS à venir.

Ainsi, le travail s’est essentiellement développé dans deux directions principales :

- Formalisation des nouveaux statuts d’ALLISS - aujourd’hui proposés à la discussion au sein de la communauté ALLISS – et d’une première proposition de règlement intérieur ;
- Recrutement d’une coordinatrice (embauchée à compter du 1^{er} septembre 2024).

Activité *Think tank* / plaidoyer

Cette activité repose sur un travail d’élaboration collective dans des groupes de travail autour de thématiques prédéfinies qui rencontrent l’intérêt des membres d’ALLISS. Les groupes de travail reprendront leur activité à l’automne 2024 lorsque la coordinatrice pourra en assurer le secrétariat.

Parmi les thématiques potentielles – le choix définitif se fera par consultation des membres – on peut noter :

- Le financement de la participation du TSR à la recherche
- L’évaluation de la recherche participative et la caractérisation de ses impacts.

ALLISS animateur du TSR

Le travail de l'association visera, dans un premier temps, essentiellement à remobiliser la communauté ALLISS, et à engager un travail de communication à destination d'organisations non touchées à ce jour ou touchées ponctuellement de manière à accroître le nombre et la diversité des organisations du TSR impliquées dans ALLISS. Cette prise de contact sera un des axes prioritaires du travail mené par la coordinatrice : au travers des échanges qui pourront se nouer, il s'agira aussi d'appréhender les préoccupations et besoins des différents acteurs.

ALLISS plateforme au service de ses membres

La définition des axes de travail se fera par les membres notamment au sein des groupes de travail. Parmi les projets qui devraient se développer, on peut mentionner :

- la constitution d'une infrastructure de données sur le TSR et les recherches participative qui est attendue par beaucoup d'acteurs fera partie des chantiers à développer. ALLISS n'a pas vocation à gérer une telle infrastructure, mais se propose de rassembler les acteurs intéressés à ce projet et de travailler à réunir les conditions nécessaires à son développement ;
- les dimensions épistémologiques des recherches participatives pourraient faire l'objet d'un groupe de travail, cette question intéressant un nombre important de personnes ;
- la réalisation d'une formation-action à l'horizon début 2025 ; compte tenu du développement d'un certain nombre de formations à la recherche participative qui ciblent plutôt les chercheurs universitaires ou appartenant aux grands organismes de recherche, cette formation se centrera sur les questions et les expériences des acteurs du TSR (sans exclure la participation de membres de l'ESR). En complément de ce qui a pu être fait dans les formations « 1^{er} cercle », beaucoup organisées autour de présentations « magistrales », elle ménagera des temps importants de partage des savoirs, analyses et enjeux des relations sciences – sociétés entre les participants à la formation.

ANNEXES

Biographie et coordonnées des membres du bureau

Madeleine Akrich, Co-Présidente

Madeleine Akrich est directrice de recherche au centre de sociologie de l'innovation (Mines Paris) dont elle a assuré la direction de 2003 à 2013. Elle a consacré une part importante de sa carrière au développement d'une socio-anthropologie des techniques, qui soit notamment attentive au rôle des usagers. Elle travaille depuis un certain nombre d'années sur la contribution à la production des connaissances des associations dans le domaine de la santé et à la mobilisation de ces connaissances dans les activités de ces associations. Elle est co-présidente de l'association ALLISS depuis 2020.

madeleine.akrich@minesparis.psl.eu - 06 61 91 68 42

Anne Jacquelin, Co-Présidente

Docteure en sociologie, associée au LEPPPI (laboratoire d'évaluation des politiques publiques et des innovations), Anne Jacquelin est Cheffe de projets pour la Cité des métiers et la Cité de la santé chez Universcience et chercheuse chez R&Dy, elle accompagne des projets en utilisant des méthodes participatives issues de la recherche-action qui visent à co-construire un projet avec ses parties-prenantes. Elle dirige également des missions d'évaluation et d'études prospectives collaboratives. Auparavant, elle est intervenue en tant que consultante pour des entreprises du monde industriel, logistique et des services autour des questions de communication, de santé, de management et d'organisation du travail.

<https://www.linkedin.com/in/anne-jacquelin-0a0767a/>

Aj@r-dy.fr - 06 30 79 76 72

Ulf Clerwall, trésorier

Economiste et historien germaniste de formation, Ulf Clerwall est élu municipal écologiste à Paris et engagé dans la vie associative de la communauté scientifique, de l'enseignement supérieur et de la recherche. A ce titre il copilote la Chaire UNESCO "Bernard Maris Economie Société" dont il est membre fondateur. Il travaille sur le rôle de la société civile dans la production de la connaissance scientifique, la recherche participative et les sciences citoyennes. Il est attentif à l'encadrement démocratique des choix scientifiques et technologiques face à la crise écologique, climatique et sociétale. Il coordonne le pôle Sciences, Technologies, Décroissance. DE QUOI ?

<https://www.linkedin.com/in/ulf-clerwall-46a774/>

ulfclerwall@gmail.com - 06 12 75 11 35

Julien Mary, co-secrétaire

Julien Mary est Ingénieur de recherche au CNRS et historien contemporainiste. Spécialiste à l'origine de l'histoire et des mémoires des faits guerrier et colonial au XXe siècle, il initie depuis quelques années un virage vers la recherche-action sur les intermédiations (entre les disciplines et entre mondes académique et non-académique) et vers l'histoire environnementale, aidé par son parcours ingénieurial et de recherche à la MSH SUD dont il est le référent scientifique depuis 2015. Il est par ailleurs coordinateur de la composante 2 du projet ANR EQUIPACT, membre du Comité d'éthique opérationnel de CNRS-SHS et membre du GT "Recherche participative" du Réseau national des MSH ainsi que du comité de pilotage de "Trait d'union" (boutique des sciences / tiers lieu de recherche, MSH SUD).

julien.mary@cnrs.fr - [06 07 85 15 65](tel:0607851565)

Lucile Ottolini, co-secrétaire

Lucile Ottolini est Docteure en sociologie et psychologue clinicienne. Membre associée du Laboratoire Interdisciplinaire Sciences Innovations Sociétés (UMR Lisis), elle a fondé la société HC-Ecrac. Ses projets scientifiques, principalement réalisés en dispositif de recherche participative portent sur les transitions sociales et environnementales. Récemment, les enquêtes collectives auxquelles elle a contribué ont porté sur la protection de l'enfance, le travail social et l'industrie nucléaire. Co-fondatrice d'un tiers-lieu en zone rurale positionné sur les thématiques Santé-Sport-Recherche, elle opère depuis les Vosges.

<https://www.linkedin.com/in/lucile-ottolini-8372b7101/> lucile@ecrac-sociologie.com

Lucile@ecrac-sociologie.com - 07 89 77 61 46

Christophe Roturier, assesseur

Ingénieur agronome, il a travaillé 25 ans dans différents organismes scientifiques et techniques (Instituts techniques, Ministère chargé de la Recherche, INRA). Puis, il s'est investi dans des ONG (Max Havelaar, WWF). Enfin, il est revenu dans le monde de la recherche en tant que Délégué aux Sciences en Société à l'INRA (devenu INRAE en 2020), avec pour mission de développer les Sciences et Recherches Participatives, d'accroître et structurer les relations avec les associations, et de participer à la conception et à la mise en œuvre de la stratégie de médiation scientifique.

En tant que bénévole, il s'est notamment impliqué dans la gouvernance de Max Havelaar France (dont 1 an de Présidence).

Retraité depuis fin 2022, il s'investit actuellement dans France Nature Environnement, ainsi que dans l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau.

<https://www.linkedin.com/in/roturier-christophe-0b145a61/>
christophe-roturier@wanadoo.fr - 06 51 35 75 84

Biographie et coordonnées de la coordinatrice

Stéphanie Bost

Après des études en sciences politiques et en gestion de projets, Stéphanie a construit son parcours autour de trois mots clés : l'engagement, le développement local et l'interdisciplinarité.

Plusieurs années dans la coopération internationale (2005-2009) et dans les politiques locales (2010-2015) lui ont permis d'acquérir une connaissance élargie des financeurs du monde associatif. Fondatrice puis coordinatrice de l'association d'éducation populaire [Interphaz](#), elle a développé des actions aux croisements entre appropriation urbaine, dimension européenne et citoyenneté en travaillant autour du concept des Communs et en créant des synergies avec le monde académique dans le Nord de la France (2015-2021). Forte de ces démarches, elle a continué à rapprocher ces univers de la connaissance au sein de [Trait d'Union](#) (Boutique des Sciences de Montpellier portée par la MSH SUD) pendant plusieurs années (2022-2024). Elle rejoint ALLISS en tant que coordinatrice à compter de septembre 2024 avec la farouche volonté de défendre l'expertise d'usage et de mieux traduire les demandes sociales du monde associatif.

<https://www.linkedin.com/in/st%C3%A9phanie-bost-bb7117124/>